



FORMATION

AGENT.E MACHINISTE EN PROPRETE

PROGRAMME DE FORMATION

Hygiène et bio-nettoyage
Préparation technique du chantier
Réalisation des techniques professionnelles
Sauveteur Secouriste du Travail
Vitrerie à faible hauteur
Mise en œuvre de la relation avec les usagers pour garantir le bon déroulement du chantier
Entretien des parties communes d'immeubles
Exercices et travaux pratiques
Savoir collaborer efficacement
Développer sa capacité à agir
Pratique sportive
Stage en entreprise



OBJECTIF :

Validez votre titre professionnel d'agent machiniste en propreté et décrochez votre emploi !

LIEU DE FORMATION :

11 Av. des Peupliers, 35510 Cesson-Sévigné

PREREQUIS :

Être inscrit.e à France Travail, savoir lire et écrire français, avoir un projet professionnel dans la propreté, avoir le permis B

QUALIFICATION VISEE

Titre à finalité professionnelle Agent machiniste en propreté (délivré par OC Propreté et enregistré au RNCP le 19/07/2024 sous le numéro 39356).

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences ou par correspondance :

La certification professionnelle est réputée acquise par l'obtention des 3 blocs de compétences qui la composent.

ACCESSIBILITE

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations matérielles et pédagogiques sont possibles pour toute personne reconnue en qualité de travailleur handicapé. Référente handicap : Zoé Pons - 06 95 97 69 54.

POURSUITE D ETUDES

CAP Agent de propreté et d'hygiène, Baccalauréat Professionnel Hygiène, Propreté et Stérilisation, BTS Métiers des Services à l'Environnement, Agent d'entretien et de rénovation en propreté, chef d'équipe.

DUREE :

399h de formation du 16/12/25 au 13/03/26

TARIF :

Formation gratuite et indemnisée par France Travail.

MODALITES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

L'apprentissage est basé sur des cas pratiques et des exercices de groupe. Les apprenants alternent entre une formation métier et des modules de remobilisation à travers les valeurs du sport. L'ensemble du matériel pédagogique ou nécessaire à la pratique d'une activité sportive est fourni à l'apprenant.

CONDITIONS D EVALUATION

épreuve pratique devant jury : mise en pratique et questionnaire devant (jury composé d'un évaluateur et d'un évaluateur professionnel). Suivi d'acquisition des compétences par contrôle continu et auto-évaluation.

CANDIDATURE

sur <https://equipe-avenir.com/candidat/>, notre équipe vous recontactera sous 48h pour vous proposer une réunion d'information collective ainsi qu'un entretien de motivation. Réponse sous 5 jours.

CONTACTS

www.equipe-avenir.com
Zoé Pons, 07 44 88 86 98
zoe@equipe-avenir.com

PLUS

Des échanges avec des sportifs de haut-niveau
Un accompagnement social et professionnel
La découverte de nouvelles activités sportives...

